

● (2215)

**M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, le gouvernement a la ferme intention de continuer à défendre son point de vue au sujet du projet de dérivation Garrison auprès du nouveau gouvernement américain et il veillera à en discuter avec le président Reagan à la première occasion.

Dans le passé, le gouvernement a toujours cherché à faire valoir auprès du gouvernement et du Congrès américains le caractère sérieux des préoccupations canadiennes relativement au projet de dérivation Garrison. Nous estimons que cet effort a porté certains fruits. Il est certes décevant que le Congrès ait accordé, l'été dernier, de nouveaux fonds à ce projet, mais, néanmoins, le secrétariat de l'Intérieur a décidé ultérieurement de remettre à plus tard, c'est-à-dire après que les consultations entre nos deux pays auront pris fin, l'utilisation des fonds consacrés à certaines parties du projet, lesquelles auraient touché le Canada. Nous comptons poursuivre ces consultations en vue de faire apporter certaines modifications au projet, en vue de protéger le Canada.

Bien des fois au fil des années les gouvernements américains nous ont donné des assurances importantes. Nous attendons du nouveau gouvernement américain qu'il tienne les promesses prises antérieurement et qu'il respecte ses obligations à l'endroit du Canada en vertu du traité relatif aux eaux limitrophes.

Notre gouvernement veillera à expliquer clairement au nouveau gouvernement et au Congrès américains, ainsi qu'au nouveau gouverneur du Dakota-Nord, les objections sérieuses qu'oppose le Canada à tout projet qui entraînerait chez nous la présence de biotes étrangères par suite du transfert des eaux d'un bassin à l'autre. Je vous remercie de votre attention.

LES AFFAIRES MUNICIPALES—LE RÉEXAMEN DES  
COMPRESSIONS DU PROGRAMME DE SERVICES  
COMMUNAUTAIRES

**M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James):** Monsieur l'Orateur, je prends la parole à propos d'une question que j'ai posée au vice-premier ministre et ministre des Finances (M. MacEachen) le 12 janvier de cette année. Je lui ai demandé de réexaminer ses politiques fiscales et les compressions du programme d'aide aux services communautaires imposées par son gouvernement.

Suite à ma question, le ministre a refusé de réexaminer sa politique fiscale ou les projets de dépenses du budget d'octobre dernier; pourtant nous savons tous que son budget est un échec. Les taux d'intérêt élevés continuent à miner l'économie du pays, le chômage augmente, le coût de la vie continue à grimper et le nombre de faillites aussi. Les restrictions budgétaires invoquées à pour justifier des compressions du programme de services communautaires ne sont pas un motif valables. Le ministre devrait donc réexaminer sa stratégie économique et les compressions de ce programme.

J'ai suggéré au ministre d'étudier un nouveau programme d'investissement dans toutes les localités du pays pour remplacer le programme de services communautaires afin de stimuler l'économie et de fournir les services auxquels s'appliquent le programme de services communautaires, dont on a grand besoin. Il a refusé d'examiner cela et il s'est contenté de revenir à son budget et à son premier projet de dépenses. Malgré les réalités économiques et bien que nous sachions

*L'ajournement*

tous, c'est évident, que nous traversons une crise économique et que le coût de la vie et le chômage continueront à augmenter, le gouvernement et le ministre des Finances ne semblent pas vouloir revenir là-dessus, malgré les dures réalités auxquelles nous nous heurtons tous aujourd'hui.

Si le ministre et son gouvernement tiennent tant à suivre leurs politiques fiscales et leurs projets de dépenses, ils devraient offrir quelque chose pour remplacer le programme de services communautaires. S'ils se soucient uniquement de ne pas dépenser davantage par crainte de voir augmenter le déficit, ne comprennent-ils pas que certaines dépenses peuvent être un investissement et peuvent relancer l'activité économique, qu'ils peuvent ainsi être une source de richesses et empêcher le déficit d'augmenter? Pourquoi le ministre n'a-t-il pas remplacé les programmes de services communautaires par un programme permettant aux municipalités de faire des emprunts à faible taux d'intérêt? Si le gouvernement ne peut consentir de prêts directs, pourquoi n'accorde-t-il pas au moins des prêts garantis, ce qui n'accroîtrait aucunement ses dépenses? Cet argent proviendrait du secteur privé et des banques et pourrait servir à promouvoir les projets locaux des municipalités.

Malheureusement, le ministre et le gouvernement n'ont visiblement cherché aucune solution de rechange au programme de services communautaires. Ils ont simplement démontré que ce sujet, qui est pourtant d'une importance primordiale pour toutes les municipalités de notre pays, les laisse tout-à-fait indifférents.

● (2220)

Si le gouvernement s'inquiétait vraiment de la chose, il pourrait dès ce soir, j'en suis sûr, présenter un nouveau programme. Manifestement, l'une des tactiques du budget du ministre, à laquelle il a fait allusion lorsque je l'ai interrogé ici même, consiste à réduire les dépenses du gouvernement fédéral, surtout dans les secteurs qui relèvent de la compétence provinciale. C'est une tactique qui consiste à faire supporter aux provinces et aux municipalités le fardeau du déficit fédéral. On s'en inquiète un peu partout dans le pays, en particulier les gouvernements provinciaux, qui craignent que ce ne soit une première étape vers le retrait du gouvernement fédéral des accords de financement des programmes sociaux. C'est ainsi que la loi en matière de financement des programmes établis va être renégociée prochainement avec les différentes provinces. Au titre de ces accords, le gouvernement fédéral participe au financement de l'assurance-maladie, de l'enseignement postsecondaire et des hôpitaux, qui représente des sommes importantes.

Les gouvernements provinciaux craignent que le gouvernement fédéral ne fasse dans ces négociations ce qu'il avait fait à l'égard du programme de services communautaires, qu'il a laissé tomber purement et simplement sans s'occuper des besoins réels ni des autorités locales. Tout comme il avait fait dans le cas des frais de police visés par les accords de la GRC, le gouvernement cherche tout simplement à se décharger sur les municipalités, au détriment des populations locales.

Le gouvernement doutera peut-être de la nécessité de ce programme, ou il cherchera peut-être à la contester, mais permettez-moi de dire au gouvernement et aux ministériels que je reçois de divers coins du pays des lettres exposant la